

## Communiqué de presse

### **Assemblée générale mixte des actionnaires du 25 mai 2023 Mise à disposition des documents relatifs à l'assemblée générale**

**Saint-Cloud, le 4 mai 2023** - L'assemblée générale mixte d'Elis se tiendra le 25 mai 2023 à 15 heures à la Maison des Travaux Publics, 3 rue de Berri, 75008 Paris.

L'Assemblée générale se tiendra en la présence physique des actionnaires ; elle ne sera pas retransmise sur le site Internet de la société.

Les actionnaires détenant leurs actions au porteur devront se rapprocher de leur intermédiaire financier pour se procurer le formulaire de vote. Les actionnaires au nominatif recevront directement ce formulaire avec la brochure de convocation.

L'avis de réunion contenant l'ordre du jour, le projet des résolutions devant être soumises au vote des actionnaires et les modalités de participation et de vote à l'assemblée générale est paru au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires le 17 avril 2023, n°46 : <https://www.journal-officiel.gouv.fr/balo/>

Conformément aux dispositions du Code de commerce, les documents relatifs à l'Assemblée générale (incluant notamment le Document d'enregistrement universel 2022 et le formulaire de vote par correspondance ou par procuration) sont mis à la disposition des actionnaires sur le site internet d'Elis : <https://fr.elis.com/fr/groupe/relations-investisseurs/information-reglementee> sous la rubrique « Assemblées générales ».

Certains de ces documents sont également joints, soit au document d'enregistrement universel 2022, soit à la brochure de convocation de l'assemblée générale 2023 disponible à compter du 4 mai 2023.

Il est rappelé que, à la suite du communiqué de presse du 25 avril 2023 relatif à la cooptation d'un nouveau membre du conseil de surveillance, un projet de résolution n°10 a été ajouté à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 25 mai 2023, ce qui entraîne le décalage de la numérotation des résolutions soumises au vote de l'assemblée générale à compter de la 11ème résolution (les résolutions préalablement numérotées de 10 à 23 étant désormais numérotées de 11 à 24).

Aussi, un addendum à la brochure de convocation est mis à la disposition des actionnaires sur le site internet d'Elis (référence ci-dessus) à compter du 4 mai 2023.

Par ailleurs, les rapports des commissaires aux comptes mis en ligne concernant les résolutions initiales n° 20, 21 et 22 portent désormais sur les nouvelles résolutions n°21, 22 et 23.

Nous vous remercions de consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'assemblée générale 2023 sur le site de la Société : <https://fr.elis.com/fr/groupe/relations-investisseurs/information-reglementee> sous la rubrique « Assemblées générales ».

#### **Contact**

##### **Nicolas Buron**

Directeur Relations Investisseurs, Financement et Trésorerie

Tél : + 33 (0)1 75 49 98 30 - [nicolas.buron@elis.com](mailto:nicolas.buron@elis.com)